

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT****N° 23/40****Séance du 27 novembre 2023**

Membre en Exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 21 novembre 2023

Membres présents à la séance : Mmes MM. : ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie, BILLET Benoît (arrivé à 18h45), BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie (arrivée à 18h45), VERDET Patricia.

Absents ou excusés : ARTERO Véronique

Secrétaire de séance : Bernard FOUCART

Objet : Programme de coupe ONF – état d'assiette 2024

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal du programme de coupe 2024 transmis par l'ONF.

Il est proposé de définir l'état d'assiette 2024 comme suit :

- Parcelle n° 12 d'un volume présumé réalisable de 379 m³ et d'une surface de 10,8 ha. Cette coupe serait exploitée au titre de l'AMELIORATION. Le mode de commercialisation proposé par l'Office National des forêts est la vente sur pied avec mise en concurrence.
- Parcelle n° 1 d'un volume présumé réalisable de 702 m³ et d'une surface de 14.1 ha. Cette coupe est incluse dans l'assiette au titre de l'amélioration. Il est demandé de laisser « reposer » cette parcelle jusqu'en 2029, une sortie de coupe ayant été effectuée en 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le programme de coupe et l'état d'assiette pour la campagne 2024 proposé par ONF ;
- **Autorise** le maire à signer tous les documents administratif et financier relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire de séance



Bernard FOUCART

Le Maire



Denis MOSSAZ